



carcept prev

GROUPE KLESIA

Vous accompagner au quotidien et en cas de difficultés

De quoi bénéficiez-vous avec votre contrat de santé ?

La branche de la manutention ferroviaire vous fait bénéficier d'actions de solidarité destinées à vous soutenir au quotidien.

Un reste à charge élevé :

- si vous ou un membre de votre famille cotisant (conjoint ou enfant) est en situation de difficultés financières suite à une maladie/accident, ou liées à la crise sanitaire, des soins coûteux peuvent être engagés avec un reste à charge financier conséquent,
- en cas d'hospitalisation, nous pouvons vous aider pour la prise en charge des frais d'accompagnement des parents d'un enfant hospitalisé,
- en cas de reste à charge lors de séjours en centres de soins de suite.

En cas de rémission de cancer ou AVC :

- une aide pour financer des séjours d'aides de retour à l'emploi (séjours Siel bleu)

Sous conditions, vous pouvez solliciter une prise en charge individuelle de ces montants.

BESOIN D'AIDE ?

09 69 39 00 54

VOUS ÊTES APPRENTI ? Bonne nouvelle ! La cotisation de votre mutuelle santé est totalement prise en charge par le Degré Elevé de Solidarité de votre branche d'activité.



Trouver les soins adaptés à votre besoin : **SANTÉCLAIR**



Pour vous aider à faire des choix éclairés pour votre santé et celle de votre famille, Carcept Prev a choisi de s'allier à Santéclair. Santéclair innove pour garantir à chacun un juste accès au soin : dentaire, optique, audition, médecins...

Désormais vous bénéficiez des services d'un vrai repère santé pour :

- vous accompagner dans toutes les étapes de votre parcours de santé,
- vous donner accès à des soins et des équipements de qualité à des tarifs négociés,
- vous redonner le pouvoir de décider et de faire les bons choix,
- donner accès à un 2^e avis médical en cas de maladie grave, rare ou invalidante par un médecin spécialiste.

Avec Santéclair vous profitez de tous les conseils et de cette expertise pour orienter votre parcours de soin et réduire vos dépenses de santé.

Comment y accéder ? Directement en ligne via votre espace Assuré GFP

Pour trouver les professionnels de la santé recommandés, optimiser leur budget santé et profiter de tous les services Santéclair, rendez-vous sur mysanteclair accessible depuis votre espace personnel GFP.

En cas d'hospitalisation : **ASSISTANCE**

Vous pouvez être aidé dans les cas où vous êtes victime d'un accident ou d'une maladie soudaine, en France et à l'étranger, si vous êtes hospitalisé ou si vous suivez un traitement lourd à l'hôpital :

- transfert post hospitalisation,
- préparation du retour à domicile,
- Aide-ménagère.

Et bien d'autres services !

Si vous êtes aidants :

IMA peut vous assister par exemple avec :

- la prise en charge d'un bilan social avec un travailleur social,
- la mise en place d'une assistance psychologique au profit de l'aidant ou de l'aidé,
- une prise en charge des frais de livraison d'une commande de courses.

En plus des informations et des conseils médicaux sur le dépistage des cancers, risques médicaux, troubles du sommeil, conseils diététiques...**vous seront donnés gratuitement.**

IMA 24/24 au 05 49 34 81 48

Difficultés du quotidien : **DOMISSIMO**

Pour vous accompagner dans votre quotidien lorsque vous êtes confronté à une difficulté sociale ou de santé :

- information sur les aides existantes,
- orientation vers les dispositifs de droit commun ou services appropriés,
- mise en relation avec des prestataires de services à domicile.

Contactez l'enseigne de services à la personne

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00
et le samedi de 8h30 à 13h00 au :

09 69 36 88 10



carcept prev

GRUPE KLESIA